

La tentative d'invasion du territoire des Alamans par les Burgondes, en 292, le texte précis d'Ammien Marcellin nous révèle nettement la position des Burgondes ; ils limitaient les Alamans.

Étudions donc la géographie des Alamans, pour fixer celle des Burgondes.

## II.

V. Dès le commencement du III<sup>e</sup> siècle, au temps de Caracalla, qui régna de l'an 211 à l'an 217, les Alamans étaient établis dans la Germanie occidentale, vers les bords du Mein. « Caracalla, dit Aurélius Victor, vainquit, sur les « rives du Mein, les Alamans, nation fort nombreuse qui « excellait dans les combats de cavalerie. » *Alamans, gentem populosam, equo mirifice pugnantes*, PROPE MOENUM AMNEM devicit. (DE GESARIBUS, § XXI).

Ammien Marcellin fait connaître la position des Alamans au IV<sup>e</sup> siècle. Par ses récits l'on peut juger qu'ils occupaient des deux côtés du Mein inférieur, la rive droite du Rhin depuis le lac de Constance et le pays faisant face aux Rauriques (Bâle), jusques à celui occupé par les Francs, qui tenaient toute la partie du Rhin inférieur.

En relatant l'expédition de l'empereur Julien, en 359, au-delà du Rhin, Ammien Marcellin nous apprend que le pays des Alamans était divisé en petits royaumes, gouvernés par divers rois, entre lesquels il cite notamment Suomaire, Vadomaire, Hortaire, Macrien et Hariobaudes. Sa narration révèle quelle était la position géographique des royaumes de Suomaire, d'Hortaire et de Vadomaire. Quant à celle du royaume de Macrien, Ammien ne l'indique pas d'une manière formelle ; mais il est facile de l'induire de son récit sous les années 371 et 374.

VI. *Position géographique des royaumes de Suomaire,*